

Annexe

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 380

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

40 heures: premier débat

Mardi dernier, juste un jour après l'annonce du lancement d'une initiative pour les quarante heures par l'Union syndicale, premières passes d'armes sur le sujet à la Radio romande. Autour d'Albert Tille qui dirige le débat, G. Couteau, responsable romand de la Société pour le développement de l'économie suisse, porte-parole « patronal et libéral », et Jean Clivaz, secrétaire romand de l'USS; face à eux, dans les très confortables fauteuils bruns du studio vert du Journal de midi, un « public » représentatif, trié sur le volet pour l'occasion, qui devra, pendant les vingt minutes qui suivront l'affrontement des « vedettes », animer la confrontation.

La passe d'armes escomptée devient, au fil des minutes, un assez gentil face à face. N'étaient les questions mordantes d'A. Tille, le ton est bien à l'ambiance feutrée qui convient à des « partenaires sociaux »: manifestement à l'échelon des associations faitières (reflète le plus souvent par la SDES), on est plus à l'aise sur le sujet qu'à la « base », tant du côté patronal (le représentant de Bobst ne fait pas autre chose que de refuser le principe des quarante heures) que du côté syndical (les voix de la FOBB et de l'Union PTT qui se font entendre sont beaucoup plus grinçantes que celle du porte-parole de l'USS).

Les points d'entente, d'ores et déjà mis à jour, et qui fonderont sans doute la panoplie des arguments distillés jusqu'à la votation du 5 décembre sur les quarante heures; MM. Clivaz et Couteau se trouvent

— d'accord pour rejeter du revers de la main l'initiative des POCH/LMR/PSA (J. Clivaz: « Un médicament administré à trop haute dose est dangereux »);

— d'accord pour comprendre le lancement de l'initiative syndicale comme un changement de cap dans les revendications des travailleurs (autrefois on négociait sur les salaires, maintenant

l'accent sera mis sur la durée du travail; G. Couteau précise même, sans réaction de son interlocuteur: « Mais nous ne pourrions pas tout faire en même temps! »);

— d'accord pour admettre que le lancement de l'initiative syndicale n'est pas la porte fermée aux négociations sur le sujet (J. Clivaz: « D'ici aux quatre ans qui nous séparent de la votation sur notre initiative, nous espérons que des progrès pourront être accomplis! »).

La seule question en définitive sur laquelle les interlocuteurs ne se rejoignent pas: une diminution du temps de travail entraînera-t-elle une diminution de la productivité de l'économie? M. Clivaz répond « non », mais il concède n'avoir pas fait les calculs adéquats; M. Couteau, lui, répond « oui », et se retranche derrière des chiffres partiels.

La radio a rempli sa mission. Espérons qu'elle n'a pas épuisé le sujet. Si le climat reste aussi irrééniable, les voix somme toute modestes des initiateurs du 5 décembre n'ont aucune chance de provoquer la véritable réflexion que l'enjeu du vote impose.

Le vrai groupe Hofer

A propos de notre liste des cinquante personnalités du groupe Hofer en Suisse allemande (DP 377, « Cinquante personnalités à l'affût »), une rectification, sur la base des indications envoyées par un lecteur attentif. Willy Sauser n'était pas, à l'époque, (30 janvier 1974, présentation du groupe Hofer) vice-directeur chez Bührle, mais bien aux Ateliers de construction Oerlikon (absorbés en 1968 par Brown Boveri. La nuance est-elle de taille? demanderez-vous. Les pressions possibles sur la radio et la télévision à partir des postes de commande économiques et politiques tenus par ces Messieurs du groupe Hofer ne s'en trouveront pas diminuées! Mais tout de même, Bührle a fait sa fortune dans les canons aériens et l'a consolidée dans la fabrication d'armement tous azimuts...

La fée électricité à toutes les sauces

Ces derniers jours, on a fait état dans la presse et à la radio de la journée d'information organisée par l'Association des sociétés d'électricité. Le thème général de cette séance était la substitution du pétrole par... l'électricité bien sûr et ceci même pour le chauffage des locaux.

Il me paraît important qu'il soit une fois dit clairement que l'utilisation de l'électricité pour le chauffage de locaux est une complète aberration à laquelle on ne devrait recourir que si tous les autres moyens de chauffage manquent. Pourquoi? La première raison fondamentale est d'ordre thermodynamique. Sans vouloir entrer ici dans les détails, elle découle du fait que toute transformation de l'énergie d'une forme noble (dite aussi à basse entropie) à une forme dégradée coûte quelque chose. L'électricité est probablement la forme la plus noble de l'énergie dont nous disposons, car elle permet des conversions avec des rendements très élevés comme, par exemple, dans un moteur. Utiliser cette énergie pour produire de la chaleur de chauffage pour locaux d'habitation, c'est-à-dire une chaleur très dégradée parce que très peu au-dessus de la température ambiante, est un non-sens du point de vue de l'économie énergétique.

La deuxième raison fondamentale est que le chauffage électrique renforce encore la tendance à la centralisation et, par suite, la dépendance de tous les citoyens d'un réseau de distribution et des centrales qui l'alimentent. Les inconvénients de cette centralisation à outrance sont multiples et, je présume, évidents. Je ne citerai qu'un aspect qui me paraît très important: le citoyen dépend de plus en plus, pour sa survie et son confort, de techniques sur lesquelles il n'a aucun moyen de contrôle, ne parlons pas de moyen d'action. Cela encourage une certaine passivité et mène finalement à une complète indifférence.